

20 propositions pour la Convention Citoyenne pour le Climat

Discipline

Sciences humaines

Sciences sociales

Prospective

Mode de transport

Tous modes de transport

Date de publication

10/02/2020

Visuel

20 propositions pour la Convention Citoyenne pour le Climat

Auteur(s)

Forum Vies Mobiles (Professionnel-le)

Auteur(s) (texte brut)

Comité d'orientation et de prospective du Forum Vies Mobiles

Présentation longue

« Depuis plus de trois mois, vous travaillez activement à la définition de mesures afin d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030. Les réflexions que vous avez entamées font écho aux recherches du Forum Vies Mobiles, notamment lorsque vous envisagez des moyens de réduire les déplacements contraints ou subis, ou d'associer les mesures environnementales à un objectif de justice sociale ou encore lorsque vous appelez à la démocratisation des processus de décision en matière de mobilité^[1]. Nous croyons en la capacité des citoyens à se projeter dans un futur souhaitable, pour imaginer des modes de vie plus sobres et plus justes. Nous souhaitons partager avec vous d'autres propositions issues de nos travaux de recherche^[2], qui, sans viser l'exhaustivité, peuvent enrichir vos délibérations.

Les recherches du Forum Vies Mobiles sur les déplacements l'amènent à considérer que face à l'urgence climatique – aussi aux enjeux sociaux et de santé - il faut repenser l'organisation des territoires, du travail et des rythmes de vie en accordant une place centrale aux aspirations des habitants. Nous faisons l'hypothèse que le désir des citoyens de vivre en grande proximité, à un rythme apaisé et avec plus de temps libre rencontre ces objectifs environnementaux et sociaux. Nous invitons un grand temps de prendre au sérieux ces aspirations et de mettre sur la table des propositions fortes pour la transformation de nos organisations sociales, productives et territoriales^[3].

Nous plaçons pour une organisation équilibrée et polycentrique des territoires, à rebours de la concentration actuelle des activités dans les métropoles. Il s'agit plutôt d'imaginer des territoires résilients, c'est-à-dire avec une plus grande autonomie énergétique et alimentaire, qui permettent de vivre en plus grande proximité. Il est nécessaire de développer les services et équipements dans les espaces qui en sont le plus dépourvus (périurbain, rural, banlieues...) afin de réduire à moyen terme la dépendance aux villes centres. Cela passe aussi par l'inversion de la tendance à la concentration des services, des infrastructures et des emplois dans la mégalopole parisienne, dont le cadre de vie n'est pas satisfaisant : c'est en Île-de-France que les temps de transport sont les plus élevés, et un francilien sur deux déclare qu'il souhaite quitter la région. Dans ce document nous faisons 20 propositions, sachant que la priorité est pour nous la réduction drastique du volume des déplacements carbonés, qui reste croissant malgré les politiques publiques mises en œuvre. »

Signataires : *Philippe Bihoux, Eric Chareyron, Yves Cochet, Philippe Duron, Mathias Emmerich, Caroline Gallez, Christophe Gay, Anne Jarrigeon, Mark Hunyadi, Vincent Kaufmann, Sylvie Landrière, Marie de Lattre-Gasquet, Arnaud Lemarchand, Christian Licoppe, Jean-Pierre Martin, Dominique Méda, Olivier Mongin, Jean-Marc Offner, membres du Comité d'orientation et de prospective du Forum Vies Mobiles*

[[{"type": "media", "fid": "4098", "attributes": {"typeof": "foaf:Image", "width": "1476", "height": "472"}, "view_mode": "de

Nos 20 propositions

Réduire le volume des déplacements carbonés, pour répondre tant au désir de ralentissement qu'aux enjeux environnementaux

- Proposition 1. Créer un crédit mobilité carbonée individuel pour instaurer le rationnement des déplacements conformément au principe d'égalité des citoyens dans la lutte contre le réchauffement climatique.
- Proposition 2. Instaurer un système comptable environnemental (État et entreprises) prenant en compte les « externalités » négatives des déplacements et des technologies numériques.
- Proposition 3. Conditionner l'implantation dans un territoire des entreprises, des commerces et des grands équipements au développement de moyens d'accès alternatifs à la voiture individuelle (transports collectifs, covoiturage, vélos, etc.).
- Proposition 4. Taxer les entreprises sur les distances parcourues par les salariés, clients et fournisseurs avec des véhicules polluants.
- Proposition 5. Mettre en place dès maintenant des bourses d'échange d'emplois entre salariés, en commençant par des expérimentations dans les grandes entreprises volontaires, l'administration et les collectivités territoriales, et lutter contre les freins au recrutement local au sein de certaines organisations publiques ou privées.
- Proposition 6. Supprimer l'exonération de taxe sur le kérosène à l'échelle européenne.
- Proposition 7. Réduire les vitesses sur l'ensemble du réseau routier et réduire la place accordée à la voiture en ville.

Transformer drastiquement le système de transport, en faveur des petits véhicules et des modes doux et partagés, pour répondre aux désirs de bien-être, de santé et de vie en proximité

- Proposition 8. Interdire à court terme la commercialisation et progressivement la circulation des véhicules particuliers les plus lourds, à l'exception de ceux qui sont aménagés pour l'habitation (camions, caravanes...).
- Proposition 9. Interdire dès aujourd'hui la publicité pour les voitures thermiques (comme pour le tabac).
- Proposition 10. Imposer la transformation en trois ans (durée des leasings) des flottes des entreprises et des administrations (véhicules de fonction et de services) par l'investissement dans des véhicules faiblement émetteurs de GES (deux-roues motorisés et véhicules plus légers et électriques, vélos et équipements afférents).
- Proposition 11. Supprimer les vols pour lesquels il existe une alternative en train (quand le temps de trajet supplémentaire est inférieur à 2h30).
- Proposition 12. Développer l'offre fluviale, équine et ferroviaire au niveau européen – dont les trains de nuit – et faciliter leur usage (informations, tarifs, correspondances...).
- Proposition 13. Identifier sans attendre dans la voirie existante, un réseau viaire complet dédié entièrement aux modes actifs, y compris dans les zones périurbaines, les banlieues et les zones rurales.
- Proposition 14. Généraliser la signalétique marche/vélo et créer systématiquement les cheminements piétons pour faciliter l'accès aux services et commerces de proximité.

- Proposition 15. Intégrer les modes actifs dans les missions des opérateurs de transport public, en ajoutant un volet « marche et modes actifs » dans les appels d'offre.
- Proposition 16. Développer la communication sur les petits véhicules, les modes actifs, la lutte contre la sédentarité et les transports collectifs.

Pour un droit à la mobilité décarbonée, lutter contre les inégalités et assurer la conversion effective des plus modestes

- Proposition 17. Relever significativement et réserver la prime à la conversion aux ménages les plus modestes pour leur permettre l'achat effectif de véhicules à faibles émissions.
- Proposition 18. Aider à l'achat et à la location de vélos classiques, électriques, utilitaires, spécialisés, et des équipements (veste de pluie, sacoches, antivol...).
- Proposition 19. Rendre obligatoire les parkings à vélo sécurisés dans les lieux recevant du public (lieux de travail mais aussi universités, bibliothèques, musées, gares...), les casiers pour stocker des affaires (casques, affaires de sport...) et l'accès à des douches et vestiaires.
- Proposition 20. Intégrer l'apprentissage de la mobilité dans les programmes scolaires (orientation, pratiques des modes actifs, outils numériques, éco-conduite...).

Parmi ces 20 propositions, 4 propositions à impact fort et rapide

- Instaurer un crédit mobilité carbonée (proposition 1)
- Interdire la commercialisation et progressivement la circulation des véhicules particuliers les plus lourds (proposition 8)
- Interdire la publicité pour les voitures thermiques (proposition 9)
- Relever et réserver la prime à la conversion aux ménages les plus modestes (proposition 17)

<!-- Notes -->

[^1]: Parmi vos pistes de mesures issues de la session 3 : <https://bit.ly/38JyKgY> [^2]: Nos constats et notre plaidoyer ont été exprimés dans un manifeste publié en 2018. Notre ambition est désormais de bâtir un programme de propositions concrètes en faveur de modes de vie désirés et durables, s'appuyant sur les résultats de nos recherches et grâce à la participation des citoyens. [^3]: Les travaux du Forum Vies Mobiles se concentrent sur les mobilités physiques et virtuelles des personnes, ce qui n'inclut pas directement la circulation des marchandises.

Index / Ordre d'affichage

110

Date

sam, 02/08/2025 - 11:28

Chapô

La Convention citoyenne pour le climat rassemble 150 citoyens tirés au sort, avec pour mission de faire des propositions permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030 dans une perspective de justice sociale. Le comité d'orientation et de prospective du Forum Vies Mobiles a transmis aux citoyens du groupe « Se déplacer » une série de 20 propositions issues des projets de recherche qui ciblent les enjeux de réductions des émissions liées aux déplacements.

Envoyer une notification

Désactivé

Thématique

Aspirations

Futurs

Actions citoyennes

Automobile

Avion

Réduction des inégalités

Transition écologique

Transports collectifs

Vélo et marche

Villes et territoires

Type de tribune

Tribune